

Dix ans sur la scène du multiculturalisme

André Jacob

Volume 10, Number 1, Spring 1997

10^e anniversaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301383ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301383ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jacob, A. (1997). Dix ans sur la scène du multiculturalisme. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 43–45. <https://doi.org/10.7202/301383ar>

❖ Dix ans sur la scène du multiculturalisme

*André JACOB
Département de travail social
Université du Québec à Montréal*

Dans le grand théâtre du monde, le lieu commun le plus répandu consiste à rappeler que nous vivons à l'ère de la mondialisation ou de la globalisation de l'économie. Évidemment, on sous-entend que les lois du marché, c'est-à-dire l'accumulation et la consommation, déterminent les rapports entre les êtres humains sur les plans social, culturel et politique. Cette vision romantique du capitalisme triomphant ne devrait-elle pas suffire à souligner les conditions de l'avènement d'un univers unifié, sans frontières ni conflits ethniques? L'idéal n'est-il pas de voir le monde entier se ressembler dans le paradis de la consommation sous les mêmes bannières commerciales, par exemple, Coca-Cola, McDonald, Ford, etc.

L'histoire récente démontre d'une façon brutale que cette utopie « mondialiste » ne réussit pas à tuer les références identitaires fondées sur les particularismes ethniques et culturels. À cet égard, la dernière décennie marque une nouvelle étape dans le questionnement et la redéfinition des rapports entre les nations et les individus de diverses origines ethniques, nationales et culturelles. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, la plupart des pays anglo-saxons se sont autoproclamés champions de la promotion du multiculturalisme au nom du respect des différences individuelles fondées sur l'origine ethnique ou nationale, les références culturelles, la couleur de la peau, les caractéristiques

phénotypiques, la langue, la religion, les coutumes, les valeurs, etc. En somme, le paradigme « différence ethnoculturelle » a orienté les perceptions et la gestion « quotidienne » des rapports entre les individus et entre ces derniers et les institutions. Stack (1986) parle d'une conception romantique de l'identité qui conduit à une sorte de déterminisme culturel servant de pierre d'assise à la construction de stéréotypes au sujet du caractère spécifique de l'ethnicité. Par ailleurs, dira Kitano, l'identité ethnique peut aussi être utilisée pour la promotion d'intérêts particuliers de groupes ou d'individus. Le fait que la référence ethnique a été catapultée à l'avant-plan de la redéfinition des rapports civils et politiques des sociétés développées a fait en sorte que l'ethnicité est maintenant un levier social important. Ce phénomène n'enlève rien aux paradoxes profonds qui en découlent.

Bien sûr, il faudrait expliquer plus en détail la portée historique de la dynamique sociale et politique créée par l'adoption de ce paradigme. Retenons seulement le fait que les années 1990 se caractérisent par un questionnement en profondeur du multiculturalisme. Au Canada, les débats sur le sujet ne manquent pas ; à titre d'exemples, le livre de Neil Bissoondath, publié en 1995, jetait un pavé dans la grande mare de ce qui semblait un consensus sur la survalorisation de la culture comme référence obligée dans les rapports entre les citoyens et les citoyennes, tout particulièrement ceux et celles nés en dehors du Canada. Le fait que Neil Bissoondath soit né dans les Caraïbes ajoutait du piquant à sa dénonciation du multiculturalisme outrancier qui finit par camper tout le monde dans des rapports entre minorités et majorité et, par voie de conséquence, à engendrer diverses formes d'exclusion maquillées de bonnes intentions crasses, naïves ou sciemment conçues. L'exacerbation des tensions « ethniques » a amené d'autres immigrants ou descendants d'immigrants à dénoncer aussi les effets pervers et contradictoires de l'utilisation des références ethnoculturelles à des fins politiques ; que l'on songe à Marco Nicone et à Claude Larbo, par exemple. Évidemment, une analyse plus poussée nous entraînerait dans des considérations plus vives de tous les méandres d'un tel débat.

Le cheminement critique des dernières années ne remet pas en question la reconnaissance des droits de tous les citoyens et de toutes les citoyennes, peu importe leur origine. Bien au contraire. Au cours de la dernière décennie, toutes les institutions (services de santé et services sociaux, écoles, universités, services de police, ministères, etc.), les entreprises privées tout autant que nombre d'organismes non gouvernementaux ont consolidé la reconnaissance de ce fait par diverses mesures (politiques d'embauche, programmes de formation du personnel, politiques d'accès, etc.). En somme, les acquis ne sont pas menacés. Le

questionnement qui a cours porte essentiellement sur une redéfinition des rapports civils sans risques de dérapages où les stéréotypes et les différences à caractère ethnoculturel marqueraient davantage les relations entre les citoyens et les citoyennes que l'égalité des droits.